



**À PARIS,
LES IDÉES
DES UNS FONT
LE BONHEUR
DES AUTRES.**

**Partagez-les
du 4 au 28 février sur
budgetparticipatif.paris.fr**

**La vie dont on a envie,
on va la faire ici.**

Vous avez des projets pour Paris ou votre quartier ? La Ville les réalise !

Depuis 2014, plus de 2500 projets ont été réalisés dans Paris: parcours sportifs, bagageries pour les sans-abri, toits végétalisés, poubelles compactantes, œuvres d'art pour embellir la ville, etc. Les projets que vous proposez et pour lesquels vous votez améliorent votre quotidien dans la ville et au cœur de votre quartier.

Toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, sans condition d'âge ni de nationalité, peuvent déposer un ou plusieurs projets, à titre individuel ou collectif (association, collectif de voisins, d'amis, d'élèves...).

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment la rendre concrète ? Tout au long du mois, associations, mairies d'arrondissements, Équipes de développement local et Maisons de la vie associative et citoyenne de votre quartier vous accompagnent pour déposer votre projet.

Avec le budget participatif, vous imaginez et façonnez le Paris de demain !

La vie dont on a envie, on va la faire ici.

Toutes les informations sur budgetparticipatif.paris.fr